CNEF
CONSEIL NATIONAL
DES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

DÉCLARATION DE FOI

DU CONSEIL NATIONAL DES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

Nous croyons :

Que l'Écriture Sainte est la Parole infaillible de Dieu, autorité souveraine en matière de foi et de vie.

En un seul Dieu, Père Fils et Saint-Esprit de toute éternité.

En Jésus-Christ notre Seigneur,

- Dieu manifesté en chair,
- né de la vierge Marie,
- à son humanité exempte de péché,
- ses miracles,
- sa mort expiatoire et rédemptrice,
- sa résurrection corporelle,
- son ascension,
- son œuvre médiatrice,
- son retour personnel dans la puissance et dans la gloire.

Au salut de l'homme pécheur et perdu,

- à sa justification non par les œuvres
- mais par la seule foi,
- grâce au sang versé par Jésus-Christ notre Seigneur,
- à sa régénération par le Saint-Esprit.

En l'Esprit Saint

- qui, venant demeurer en nous,
- nous donne le pouvoir de servir Jésus-Christ,
- de vivre une vie sainte et de rendre témoignage.

A l'unité véritable dans le Saint-Esprit de tous les croyants

- formant ensemble l'Église Universelle, corps de Christ.

A la résurrection de tous :

- ceux qui sont perdus ressusciteront pour le jugement,
- ceux qui sont sauvés ressusciteront pour la vie.

Déclaration de l'Alliance Évangélique Mondiale
adoptée à Zeist (Pays Bas) 5 -11 Août 1951